

## **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM**

### **Chasse communale 2015-2024 :**

Lors de la procédure d'appel d'offres, les lots n°1 et n°2 de la chasse communale ont été attribués à M. ILLER mais le lot n°3 a été déclaré infructueux.

Le Conseil Municipal constate l'infructuosité pour ce lot et décide :

- de procéder à une adjudication publique en la fixant au 02 avril 2015 à 19 h,
- de fixer la date limite de dépôt de candidature au 26 mars 2015 à 12 h,
- de fixer la mise à prix du lot n°3 à 6.500 €.

### **Voirie : Rue de Strasbourg – Adoption d'une convention pour groupement de commandes**

Le conseil municipal :

- autorise Mme le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes relatif à la réalisation de travaux d'aménagement de la rue de Strasbourg à Kogenheim,
- désigne M. Joseph KIRSTETTER, adjoint au maire pour siéger dans la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

### **Travaux et achats divers**

- L'entreprise MEAZZA de MUNDOLSHEIM a été retenue pour les travaux de restauration et de mise aux normes d'accessibilité des escaliers extérieurs de l'église St Léger pour un montant de 10.470,50 € HT.

- L'entreprise C.S.E. de DUPPIGHEIM a été retenue pour assurer les prestations mécaniques des terrains de football communaux au titre de l'année 2015 pour un montant total de 2.500 € HT.

L'engrais nécessaire sera acheté par la commune et la Communauté de Communes de Benfeld en assurera l'épandage en régie et la tonte des terrains sera effectuée par les employés communaux.

- un siège de bureau pour la mairie sera acheté auprès du fournisseur TERTIA SOLUTIONS d'ENTZHEIM.

### **Personnel communal**

Le conseil municipal décide de payer le solde des heures supplémentaires effectuées par le garde-champêtre de la commune de Kogenheim à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> août 2014.